



Numéro 3
11 février 2015



Céréales d'hiver :
Désherbage sortie hiver

Orge de printemps :
Modalités d'implantation

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelle du début de semaine et du BSV Ile-de-France. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Anne PAPIN
01 60 24 71 87 / 06 07 18 21 21

Pôle agronomie et environnement

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE SUR SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



OPE.COS.ENR30 26/01/15

BLE

➤ Désherbage graminées

Comme nous vous l'expliquions dans l'Info.plaine de la semaine dernière, nous avons une saison automne-hiver particulièrement douce et pluvieuse. Ces conditions sont certes favorables aux cultures mais également aux adventices. Par voie de conséquence, les adventices présentes en fin d'automne se sont développées et risquent de compliquer vos désherbages de février. A l'inverse, une parcelle désherbée en automne, permet d'avoir moins de problème de gestion d'adventices malgré un programme plus coûteux. Pour ceux n'ayant pas désherbé à l'automne, passez le plus tôt possible sur des adventices jeunes pour maximiser l'efficacité.

Les conditions climatiques annoncées pour le week-end prochain et courant de semaine prochaine seront plutôt favorables aux désherbages antigraminées (voir ci-après rubrique désherbage).

En l'absence de résistance aux sulfonylurées :

Flore	Produits commerciaux à utiliser avec adjuvant	IFT
Vulpins	ARCHIPEL 150 à 200 g/ha	0,6 à 0,8
	ATLANTIS WG 200 à 300 g/ha	0,3 à 0,6
	OTHELLO 1,2 l jusqu'à fin tallage	0,8
Ray-grass + vulpins	ARCHIPEL 250 g/ha	1
	ABAK 250 g/ha	1
	OCTOGON 250 g/ha	0,91
	KALENKO 0,8 l jusqu'à fin tallage	0,8
	CYLINDER 0,8 l jusqu'à tallage	0,8

En cas de résistance avérée aux antigraminées sulfonylurées :

Flore	Produits commerciaux à utiliser avec adjuvant	IFT
Vulpins	AGDIS 100 0,2 à 0,3 l/ha	0,33 à 0,5
	AXIAL PRATIC 1 l/ha	0,83
Ray-grass + vulpins	AXIAL PRATIC 1 à 1,2 l/ha	0,83 à 1
	AXIAL ONE 1,1 à 1,3 l/ha	0,84 à 1
Brôme	ATTRIBUT 2 x 30 g/ha jusqu'à fin tallage	1
	MISCANTI, ABAK, OCTOGON 2 x 125 g/ha	0,91



➤ Désherbage dicotylédones

Se référer aux tableaux du guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps disponible sur le site Internet de la Chambre d'agriculture (www.ile-de-france.chambagri.fr).

▲ Les conditions d'application

Antigraminées sulfonyles (foliaires et racinaires)

ATLANTIS WG, ARCHIPEL, MISCANTI, ABAK, OCTOGON/DROID jusqu'à 2 nœuds.
OTHELLO, KALENKOVA, ATTRIBUT jusqu'à fin tallage.
CYLENDER jusqu'à tallage.

- ▲ Intervenir à partir de 5° C avec 60 à 70 % d'hygrométrie.
Possible avec des températures plus basses :
 - produits à base de mésosulfuron et/ou iodosulfuron (ex. : ATLANTIS WG, ARCHIPEL, ALISTER) : application possible à partir de 0° C.
 - produits à base de pyroxsulame (ex : ABAK, OCTOGON) : application possible à partir de 3-4° C.
- ▲ Les fortes amplitudes de températures après le traitement peuvent entraîner des baisses d'efficacité et de sélectivité.
- ▲ Eviter les fortes gelées (< - 2° C) dans les 3 jours qui suivent le traitement.
- ▲ Traiter sur un sol frais : une partie du mode d'action est racinaire. Ne pas attendre le sol desséché en surface suite à des vents d'Est fréquents en mars.
Agir sur des adventices en pleine croissance : les adventices doivent toutes être levées mais l'efficacité décroît après le stade mi-tallage.

Antigraminées foliaires

- les FOPS : AGDIS 100, jusqu'à 2 nœuds
- les DENS : AXIAL PRATIC, AXIAL ONE jusqu'à 1-2 nœuds
- ▲ Températures > à 8-10° C et une hygrométrie de 70 %.
- ▲ Application possible à partir de 3-4° C. Un temps ensoleillé le jour de l'application augmente l'efficacité.
- ▲ Réduction des efficacités si du gel intervient dans les 5 jours suivant l'application.
Traiter sur une végétation redémarrée.

Quel adjuvant avec les antigraminées foliaires ?

- ▲ Pour les inhibiteurs d'ALS (foliaires + racinaires)
 - Les inhibiteurs d'ALS perdent en efficacité depuis quelques années avec de plus en plus de cas de résistances.
 - Les adjuvants permettent de régulariser et de gagner jusqu'à 10 points d'efficacité
 - Sur formulation WG (ex : ATLANTIS WG) :
Rajouter huile végétale 1 % + sulfate d'ammonium 1 à 2 %

Dans ce cas, éviter de compléter avec des antidicotylédones à base de bifénox (ex : CHARADE, FOXPRO D+) ou picolinafène (ex : PICOTOP)

Sur formulation OD (ex : OTELLO)

Rajouter seulement l'huile végétale 1 %

- ▲ Pour les FOPS, DENS, DYMES (foliaires stricts) :
Rajouter huile végétale 1 %
Ex. d'huiles végétales : ACTIROB B, MIX IN, ACTILANDES TM
Ex. de sulfate d'ammonium : X-CHANGE, ACTIMUM. Les sulfates d'ammonium engrais foliaires ne sont pas homologués en tant qu'adjuvants.

RAPPEL : ordre d'incorporation des produits dans le pulvérisateur

Il faut commencer par remplir la cuve aux 2/3 du volume souhaité et mettre l'agitation en route, introduire les produits dans l'ordre suivant :

1. Les produits ayant une action sur la qualité de l'eau : acidifiant, correcteur de dureté, sulfate d'ammoniaque,

2. Les formulations solides : sacs hydrosolubles (WPS), poudres mouillables (WP), dispersibles (WG), granulés solubles (SG),

3. les formulations liquides : suspensions concentrées (SC), suspo-émulsions (SE), émulsions aqueuses (EW), suspensions huileuses (OD), concentrés émulsionnables (EC), liquides solubles (SL),

4. les adjuvants : les tensio-actifs ou mouillants, les huiles.

Enfin, compléter le dernier tiers d'eau pour atteindre le volume souhaité.

ORGE D'HIVER

Programmes herbicides sortie hiver :

Flore	Produits commerciaux à utiliser avec adjuvant	IFT
Vulpins	AXIAL PRATIC 0,9 l/ha + OKLAR* 15 g/ha	1,75
	AXIAL ONE 1 l/ha + OKLAR* 15 g/ha	1,76
Ray-grass et/ou Folle-avoine	AXIAL PRATIC 0,9 l/ha	0,75
	AXIAL ONE 1 l/ha	0,76

*OKLAR : ne pas utiliser seul pour risque de phytotoxicité et avant le stade épi 1 cm (BBCH 30)
Compléments antidicotylédones : vous reporter au chapitre blé



ORGE DE PRINTEMPS

Implantation

➤ Date de semis optimale : autour du 15 février, possible jusqu'au 15 mars.

L'orge de printemps dispose d'un système racinaire qui craint les mauvaises structures du sol (zones tassées, semelles de labour, sol soufflé) et également les excès d'eau. Afin d'éviter tout accident de structure très préjudiciable pour cette culture en termes de rendement comme de qualité, il est important de bien attendre le bon ressuyage des parcelles pour obtenir de bonnes conditions de semis.

➤ Profondeur de semis : 2 à 3 cm.

➤ Densités de semis conseillées :

	Bonnes conditions de semis		Conditions de semis difficiles	
	Sols moyens ou profonds	Sols superficiels	Sols moyens ou profonds	Sols superficiels
Du 10 février au 15 mars	240 à 300 gr/m ²	280 à 330 gr/m ²	320 à 360 gr/m ²	400 à 450 gr/m ²

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

➤époxiconazole :

Suite au nouveau classement de l'époxiconazole, classement T, tout mélange avec un autre produit phytosanitaire est interdit. Tout produit ayant une AMM est considéré comme un produit phytosanitaire, adjuvants compris. **Tout mélange d'époxiconazole avec un adjuvant est interdit** au même titre que tous les autres produits phytosanitaires.


➤PIRIMOR G:

L'insecticide PIRIMOR G a perdu sa mention abeille. Il ne pourra donc plus être utilisé en période de floraison et/ou de production d'exsudats.

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Spécialités commerciales	Matières actives et concentrations
ABAK	pyrosulame 75 g/kg
AGDIS 100/CELIO	clodinafop 100 g/l
ARCHIPEL	mésulfuron 30 g/kg + iodofurfuron 30 g/kg
ATLANTIS WG	mésulfuron 30 g/kg + iodofurfuron 6 g/kg
ATTRIBUT	propoxycarbazone 70 %
AXIAL ONE	pinoxaden 45 g/l + florasulam 5 g/l
AXIAL PRATIC	pinoxaden 50 g/l
ALISTER/CYLINDER	mésulfuron 10,1 g/l + iodofurfuron 3,3 g/l + diflufénicanil 154,6 g/l
CHARADE	bifénox 240 g/l + ioxynil 73.6 g/l + mécoprop p sel de potassium 208 g/l
FOXPRO D+	bifénox 300 g/l + ioxynil 92 g/l + mécoprop p sel de potassium 260 g/l
KALENKOA/BISCOTO	mésulfuron 9 g/l + iodofurfuron 7,5 g/l + diflufénicanil 120 g/l
MISCANTI	propoxycarbazone 168 g/l + iodofurfuron 10 g/l
OTHELLO/MEDZO	mesosulfuron 7,5 g/l + iodofurfuron 2,5 g/l + diflufénicanil 50 g/l
OCTOGON/RADAR/DROID	florasulam 22,8 g/kg + pyroxulam 68,3 g/kg
PICOTOP	dichlorprop p 600 g/l + picolinafène 20 g/l



Retrouver les bulletins info.pl  ine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site internet.
 La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

